

À quoi sert votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ?



LECTURE : 3 MINUTES

Par **Bercy Infos** , le 26/04/2024 - **Impôt sur le revenu**

Vous souhaitez poser une question sur votre situation fiscale personnelle ? Signaler une difficulté, poser une réclamation ou déclarer un changement de situation ? Toutes ces démarches sont disponibles via la messagerie sécurisée de votre espace « particulier » sur impots.gouv.fr. On vous présente ce service.

Quand utiliser votre messagerie sécurisée ?

Lorsque vous vous connectez à votre **espace « particulier » du site impots.gouv.fr**



, vous avez accès à un service de messagerie intégrée et sécurisée.

Cette messagerie vous permet de **communiquer avec l'administration fiscale** en toute sécurité pour initier et suivre vos recours ou réclamations, signaler une difficulté, un changement de situation, poser une question générale ou transmettre toute information utile à votre service gestionnaire.

Ce service est accessible 24 h / 24 et 7 j / 7.

Pour quelles démarches utiliser votre messagerie sécurisée ?

Votre messagerie sécurisée vous permet de gérer votre situation individuelle. Vous pouvez y effectuer un certain nombre de démarches courantes :

- signaler un **changement d'adresse** ou de **situation personnelle**,
- **poser une question** sur votre situation fiscale personnelle,
- demander certaines attestations fiscales,

- faire une **réclamation** ou signaler une erreur en ligne,
- demander un **déla**i de paiement.

Quels avantages présente votre messagerie sécurisée ?

Votre messagerie sécurisée vous permet de **suivre l'état d'avancement de l'ensemble de vos démarches** et de conserver l'historique de vos échanges avec l'administration fiscale.

Pour cela, vous êtes averti sur votre messagerie personnelle de tout nouveau message disponible dans votre messagerie sécurisée (réponse ou demande de précision de l'administration).

Les autres services en ligne dans votre espace « particulier »

Votre espace « particulier » vous permet d'accéder à de nombreuses fonctionnalités, notamment pour :

- déclarer vos revenus et rectifier votre déclaration,
- payer en ligne vos impôts,
- consulter vos avis d'impôt,
- adhérer à l'une des deux formules de prélèvement, à l'échéance ou mensuellement,
- poser une question sur votre situation fiscale personnelle.

Pour en savoir plus sur votre espace « particulier », consultez notre article **[Mon espace « particulier » sur impots.gouv.fr](#)**

Besoin d'une assistance immédiate ? : AMI, l'assistant virtuel de votre messagerie répond à vos questions

Afin de répondre à vos questions les plus urgentes, un assistant virtuel (chatbot) a été développé et baptisé AMI (acronyme de : Assistant de la Messagerie des Impôts).

Il est positionné en haut à droite sur l'écran d'accueil de la messagerie sécurisée.

Vous pouvez directement poser votre question dans la zone de saisie de l'assistant ou choisir parmi les propositions qui vous sont faites, et qui balaient la majorité des thèmes importants vous concernant.

AMI répond ainsi aux questions les plus courantes, s'il n'a pas la réponse précise à votre question, vous serez orienté vers le formulaire adéquat de la messagerie sécurisée ou vers le service qui peut vous répondre.

Par ailleurs, il vous permet également d'accéder en un clic à vos documents fiscaux.

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

- Déclaration de revenus : quelles sont les principales erreurs à éviter ?
- Revenu brut global, revenu net imposable, revenu fiscal de référence : quelles différences ?
- Mon espace particulier sur impots.gouv.fr

En avoir pour mes impôts

Enseignement, sécurité, justice, solidarité, transports, culture, sports...vous voulez savoir comment les impôts sont utilisés pour financer ces services que vous utilisez au quotidien ?

Rendez-vous sur l'[espace à quoi servent mes impôts](https://www.economie.gouv.fr/aqsmi) <
<https://www.economie.gouv.fr/aqsmi>>

Thématiques : [Impôt sur le revenu](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque mardi avec la lettre Bercy infos Particuliers, ne manquez aucune info pratique sur vos droits et obligations en matière de fiscalité, épargne, consommation ...

Je m'abonne à Bercy infos Particuliers

exemple : nom.prenom@domaine.com

Je m'abonne

Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)